

Une époque se termine à double titre à Carrières en ce début 2017.

Malgré la réalité que Chatou a finalement décidé de maintenir la production municipale des repas des enfants de ses écoles dans sa cuisine centrale, le passage à la restauration privée a été confirmé à Carrières et met fin à un service public de base ! Le maire se clame souverainiste (et parraine le candidat N. Dupont-Aignan) mais c'est surtout la souveraineté du privé qu'il semble préférer, en nous promettant généralement un avenir radieux par l'externalisation des services ! Comme par exemple pour le cimetière dont le nouveau règlement pour le carré paysager adopté en décembre 2016 impose une clause inacceptable, celle de ne pouvoir fleurir les tombes qu'unseul jour par an, à la Toussaint, pour ne pas gêner les opérations de tonte par l'entreprise !

Autre fin, celle de la ZAC A14 : Mais lorsque qu'une ZAC meurt, une nouvelle ZAC se profile à l'horizon avec comme opérateur public l'organisme "Grand Paris aménagement". Ce projet reprend les transformations de la ville déjà annoncées lors du PLU adopté en 2012, avec un objectif de réalisation définitive autour de 2025. Nous en reparlerons donc ultérieurement mais nous pouvons rappeler d'ores et déjà que nous serons vigilants sur l'équilibre social des types de logements réalisés, les équipements publics associés et que nous sommes plus que réticents au projet d'un parc d'activités commerciales (appelé "retail-park") confié au privé, et cheval de Troie pour l'ouverture d'une bretelle de raccordement sur l'autoroute A14!

Bertrand Rabany, Didier Perrière, Rougui Ndiaye

bertrand.rabany@wanadoo.fr

dperriere@cegetel.net

diogoma78@hotmail.fr